

PM DEVELOPPEMENT

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 17 rue Alphonse de Neuville, 75017 PARIS
451 403 869 RCS PARIS**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 10 FEVRIER 2026**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025**

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 227 142 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	227 142 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 2 113,70 euros par action	211 370,00 euros
Le solde	15 772 euros

En totalité au compte « **autres réserves** ».

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 10 février 2026.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 211 370 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

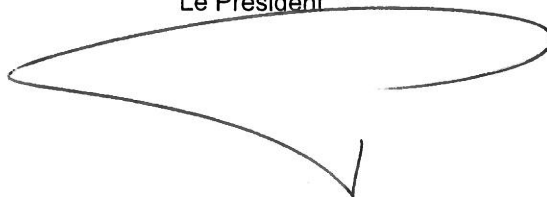
Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Certifié conforme
Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop and a sharp downward-pointing tail.

Certifié conforme

Bilan Actif

		31/12/2025		31/12/2024	
Règlement ANC 2022-06		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	3 914,15	1 400,48	2 513,67	2 664,98
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
Participations	854 272,16	75 000,00	779 272,16	186 712,00	
Titres imm. de l'activité de portefeuille					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total de l'actif immobilisé (III)		858 186,31	76 400,48	781 785,83	189 376,98
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	38 616,87		38 616,87	169 014,00
	Autres créances	216 180,90		216 180,90	214 564,14
	Charges constatées d'avance	152,82		152,82	152,82
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
Disponibilités	108 074,30		108 074,30	132 727,17	
Total de l'actif circulant (IV)		363 024,89		363 024,89	516 458,13
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 221 211,20	76 400,48	1 144 810,72	705 835,11

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

Présentation

254 950,59

172 464,84

(2) dont créances à moins d'un an

Bilan Passif

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 1 000,00)	1 000,00	1 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	100,00	100,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	114 659,21	144 797,80
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	227 142,07	255 861,41
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	342 901,28	401 759,21
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	661 088,26	173 106,47
	Emprunts et dettes financières divers (2)	5 917,93	24 595,43
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 487,37	3 180,00
	Dettes fiscales et sociales	129 915,88	102 694,00
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	500,00	500,00
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	801 909,44	304 075,90
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	1 144 810,72	705 835,11
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	227 142,07	255 861,41
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	284 768,21	132 809,17
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

1/2

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
	France	Exportations et livraisons intracommunautaire	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises				
Production vendue (Biens)				
Production vendue (Services et Travaux)	425 731,57		425 731,57	422 533,00
Montant net du chiffre d'affaires	425 731,57		425 731,57	422 533,00
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			0,30	38,09
Total des produits d'exploitation			425 731,87	422 571,09
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (1)			57 039,00	44 766,36
Impôts, taxes et versements assimilés			736,98	125,00
Salaires			12 600,00	
Cotisations sociales			4 721,99	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 079,87	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations jncorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			2 458,02	6,45
Total des charges d'exploitation			78 635,86	44 897,81
RESULTAT D'EXPLOITATION			347 096,01	377 673,28

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier	4 096,20	4 163,55
- Redevances de crédit-bail immobilier		

Compte de Résultat

2/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			347 096,01	377 673,28
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée			
	Perte supportée ou bénéfice transféré			
	De participation (2)			13 278,80
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		10 000,00	
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Produits des cessions d'immobilisations financières			
	Total des produits financiers		10 000,00	13 278,80
PRODUITS FINANCIERS				
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		37 500,00	37 500,00
	Intérêts et charges assimilées (3)		22 406,94	21 674,32
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Total des charges financières		59 906,94	59 174,32
	RESULTAT FINANCIER		(49 906,94)	(45 895,52)
	RESULTAT COURANT avant impôts		297 189,07	331 777,76
	Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnelles			1 287,35
	RESULTAT EXCEPTIONNEL			(1 287,35)
	Participation des salariés aux résultats			
	Impôts sur les bénéfices		70 047,00	74 629,00
	Total des produits		435 731,87	435 849,89
	Total des charges		208 589,80	179 988,48
	RESULTAT DE L'EXERCICE		227 142,07	255 861,41

(2) dont produits concernant les entités liées

(3) dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

♦ INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 144 811** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **435 732** euros et un total **charges** de **208 590** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **227 142** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels

♦ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après

Annexe

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan comptable général homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016

Valeurs Immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Convention d'intégration fiscale

A compter du 1-01-2014, la société PM DEVELOPPEMENT est fiscalement intégrée avec la sté FInaltitud en application des articles 223A et suivants du code général des impôts.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2025		
			Augmentations	Diminutions			
Règlement ANC 2022-06			Réévaluations	Acquisitions Virt p.à p.	Cessions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 664,98		1 249,17		3 914,15	
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 664,98		1 249,17		3 914,15		
FINANCIERES	Participations	224 212,00		755 060,16		125 000,00	854 272,16
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	224 212,00		755 060,16		125 000,00	854 272,16
TOTAL		226 876,98		756 309,33		125 000,00	858 186,31

Amortissements

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
Règlement ANC 2022-06						
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier		320,61	1 079,87		1 400,48
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		320,61	1 079,87		1 400,48
	TOTAL		320,61	1 079,87		1 400,48

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Présentation

Créances et Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an	
CREANCES	Créances rattachées à des participations				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		38 616,87	38 616,87	
	Créances représentatives des titres prêtés				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée		4 914,78	4 914,78	
	Autres impôts, taxes versements assimilés				
	Divers				
	Groupe et associés		211 266,12	211 266,12	
	Débiteurs divers				
	Charges constatées d'avance		152,82	152,82	
TOTAL DES CREANCES		254 950,59	254 950,59		
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					
	31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans	
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	661 088,26	143 947,03	511 936,42	5 204,81
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 487,37	4 487,37		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 777,60	1 777,60		
	Impôts sur les bénéfices	68 159,00	68 159,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	57 404,29	57 404,29		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 574,99	2 574,99		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	5 917,93	5 917,93		
	Autres dettes	500,00	500,00		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		801 909,44	284 768,21	511 936,42	5 204,81
Emprunts souscrits en cours d'exercice		600 000,00			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		113 119,25			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		5 917,93			

Présentation

Produits à recevoir

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025
Total des Produits à recevoir		32 404
Autres créances clients		32 404
Clients factures à établir	32 404	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		2 779
Emprunts et dettes auprès des établissements de cr		1 490
Intérêts C.N.E. 2	1 475	
Assurances C.N.E. 2	15	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 253
Fournisseurs fact non parvenues	1 253	
Dettes fiscales et sociales		36
Taxe d'apprentissage libératoire	11	
Formation continue à payer	25	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			153
		153	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		153

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Règlement ANC 2022-06					
Capital social	1 000,00				1 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	100,00				100,00
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	144 797,80	255 861,41		(286 000,00)	114 659,21
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	255 861,41	(255 861,41)		227 142,07	227 142,07
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	401 759,21			(58 857,93)	342 901,28

Date de l'assemblée générale 30/05/2025

Dividendes attribués 286 000,00

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 401 759,21

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 401 759,21

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (58 857,93)

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

1 0

31/12/2025

	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
FINALTITUD	(150 892,00)	100,00	1,00	1,00	151 190,69
5 HORIZONS SAS	(761 728,67)	89,00	24 200,00	24 200,00	21 575,43
SPICE PARTENERS		23,38	734 175,00	734 115,00	
ALF		0,01	1,00	1,00	38 500,00

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B)

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
FINALTITUD					0
5 HORIZONS SAS			(1 580,85)		0
SPICE PARTENERS					
ALF					

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B)